

# SAINT-CHRISTOPHE DE DOUBLE

*Info*



# SOMMAIRE

**LE MOT DU MAIRE** P3

**CONSEIL  
MUNICIPAL** P4-7

**INFORMATIONS  
COMMUNALES** P8-11

**EDUCATION  
JEUNESSE** P12

**VIE PAROISSIALE** P13

**VIE ASSOCIATIVE** P14-17

**AU FIL DE  
NOTRE HISTOIRE** P18

**ETAT CIVIL  
PARTENAIRES  
ECONOMIQUES** P19

*Conception et Maquette : S.DESHAYS  
Réalisation : SOD ( 05 57 85 88 87 )  
Imprimerie Spéciale SOD*

## LE MOT DU MAIRE



Le Bulletin fête son premier anniversaire.

La forme change, devient plus professionnelle, puisque nous faisons appel à des spécialistes de la mise en page, de l'illustration et surtout à leurs conseils.

Vous le conserverez des mois, des ans peut-être, vous pourrez suivre ainsi la marche de notre cité. Je vous invite à communiquer vos idées, vos suggestions.

La critique est parfois utile, toujours facile ; pourvu qu'elle apporte des solutions qui plaisent au plus grand nombre.

Notre politique est la simplicité dans l'efficacité des résultats, nous ne ferons pas plus que nos moyens le permettront pour une commune comme la nôtre.

Petite en nombre d'habitants, grande en surface. Le prix de revient au kilomètre carré n'est pas le même que nos voisins, mais nous voulons conserver notre identité et nos différences.

Les Clubs fonctionnent, je remercie les présidents et leur bureau. Car ce n'est pas facile dans une société prête à recevoir, voulant évoluer et donner le moins possible.

Le bénévolat n'est plus ce qu'il était il y a dix ans, que serions nous aujourd'hui sans ses actions ? Faire appel aux feuilles d'impôts ou voir disparaître bien des acquis. Il faut se ressaisir et aller de l'avant.

La raison a voulu que nous rentrions dans une communauté de communes. Celle-ci est née il y a également un an. Un bulletin vous est communiqué, vous l'avez. Vous trouverez des projets, des études encore peu de concret, soyez patients, tout arrive.

Cette année nous avons la fin du programme d'assainissement.

La rénovation de notre cantine scolaire, mise selon le terme « aux normes ».

Notre école n'est pas neuve mais propre.

Nos routes sont suivies régulièrement.

L'éclairage de la zone de loisirs, sans doute pas assez sophistiqué, mais efficace.

Nous attendons des aides du Département, de la Région et de la C.E.E. pour poursuivre.

Nous venons d'acquérir le terrain autour du Monument aux Morts.

Des idées se font jour pour poursuivre nos investissements futurs, routes, bâtiments.

Je fais confiance à SAINT-CHRISTOPHE, je répète tout arrive à qui sait attendre.

Vive SAINT-CHRISTOPHE.

Que mes vœux les meilleurs vous accompagnent pour 1997.

Guy AUTIER



# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 2 AOUT 1996

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy Jean AUTIER, Maire, le Vendredi 2 Août 1996.

**Etaient présents :** Mademoiselle HURTAU Renée, Messieurs BAZILE Jean, ARNOUD Alain, Adjoints, Messieurs LITTOT Jean-Louis, PATRI Serge, MERCIER Daniel, BERTON Jean, MARSAUD Bernard, MESNIER Jean-Marie, MALAISE Xavier, DEHAUX Jean-Marie, Madame DONATIEN Hélène.

**Absents excusés :** Monsieur PAPILLAUD Michel, Madame REDON Claudine.

### *Voici l'essentiel de ses délibérations :*

#### • **ASSAINISSEMENT EAUX USEES :**

Les travaux de raccordement du groupe scolaire au réseau du tout-à-l'égout sont terminés, ils ont nécessité l'installation d'un poste de refoulement avec deux pompes de relevage, enfoui dans la cour de l'école.

Le lagunage a été agrandi par un troisième bassin ce qui porte sa capacité d'épuration à 300 équivalents habitants.

#### • **INSERTION DANS LE PETIT FUTE :**

Vu la nécessité de promouvoir les activités du Centre Nautique, le Conseil accepte le renouvellement d'une insertion publicitaire dans l'édition 97 - 98 du guide « Petit Futé Gironde ».

#### • **BULLETIN MUNICIPAL :**

Sur proposition du Maire, le Conseil décide que la société SUD-OUEST DISTRIBUTION qui édite chaque année le calendrier municipal, assurera la réalisation de deux bulletins d'informations par an. Sa prestation comprend le récolement de tous les renseignements et articles à paraître, la saisie et la mise en page du bulletin et son impression.

#### • **LOCAL DU TENNIS CLUB :**

Suite à la demande de la Présidente, le Conseil donne avis favorable au raccordement au réseau téléphonique du local du Tennis-Club. La mise en souterrain du câble sera effectuée par les employés municipaux.

## SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 1996

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy Jean AUTIER, Maire, le Vendredi 27 Septembre 1996.

**Etaient présents :** Mademoiselle HURTAU Renée, Messieurs, BAZILE Jean, PAPILLAUD Michel, ARNOUD Alain, Adjoints, LITOT Jean-Louis, MERCIER Daniel, BERTON Jean, DEHAUX Jean-Marie, Mesdames, REDON Claudine, DONATIEN Hélène.

**Absents excusés :** Messieurs, PATRI Serge, MARSAUD Bernard, MALAISE Xavier.

**Absent :** Monsieur MESNIER Jean-Marie.

### *Voici l'essentiel de ses délibérations :*

#### • **MISE EN CONFORMITE DE LA CANTINE SCOLAIRE :**

Les travaux de restructuration préconisés par les Services Vétérinaires ont été réalisés pendant les vacances d'été. La cuisine est maintenant conforme à l'arrêté ministériel du 9 Mai 1995 réglementant l'hygiène des aliments remis directement au consommateur : elle comprend des parties plonge, préparation chaude et froide, légumerie et réserve propre. La salle de restauration et les sanitaires ont été entièrement rénovés.

Par ailleurs, l'enduit bi-couche du revêtement de la cour de récréation a également été refait.

#### • **ECLAIRAGE PUBLIC :**

Suite au recensement des besoins en travaux neufs effectué par le Syndicat, le Conseil Municipal décide de demander l'étude de l'extension de l'éclairage public à Fenouil, Serpe, au Limousi, et au Centre Nautique.

#### • **COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS :**

De nouveaux conteneurs, pour recycler plus et mieux, sont mis à la disposition des habitants au Bourg et au Centre Nautique, pour les papiers, cartons et journaux et pour les plastiques, en sus de ceux déjà en place pour le verre. Chaque famille a reçu du SICTOM du Libournais le Guide pratique du Tri sélectif à appliquer.

Monsieur le Maire signale également l'ouverture à Coutras d'une nouvelle déchetterie pour les objets encombrants ou non recyclables.



# CONSEIL MUNICIPAL

## • **PRESBYTERE :**

Le bail se rapportant à la location du presbytère arrive à échéance au 31 Décembre 1996. Monsieur l'Abbé BERTAUD, Vicaire épiscopal, nous informe qu'il ne sera pas renouvelé.

En effet, à la suite de la mise en place de nouvelles structures paroissiales, Monsieur l'Abbé DAVID après vingt-cinq ans de présence en notre Commune, va assurer un ministère plus réduit et réside maintenant au presbytère de Coutras. Il garde contact avec SAINT-CHRISTOPHE, par ses rencontres auprès des malades et des personnes âgées, et apporte son aide à Monsieur l'Abbé Jean-Marie ROUMEGOUX qui assume désormais la charge de la paroisse.

Monsieur AUTIER invite les membres du Conseil Municipal à réfléchir sur la destination future de cette maison qui sera remise à la commune au 1<sup>er</sup> Janvier.

## • **DEFI SPORT :**

Comme suite à la participation active des associations au DEFI SPORT 96, le Maire fait part avec satisfaction des résultats de cette manifestation : nous sommes second au classement régional, et premier au classement départemental dans la catégorie des communes de moins de 1 500 habitants.

## **SEANCE DU 25 OCTOBRE 1996**

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy Jean AUTIER, Maire, le Vendredi 25 Octobre 1996.

**Etaient présents :** Mademoiselle HURTAU Renée, Messieurs PAPILLAUD Michel, ARNOUD Alain, Adjoints, Messieurs LITOT Jean-Louis, PATRI Serge, Messieurs BERTON Jean, MARSAUD Bernard, MALAISE Xavier, DEHAUX Jean-Marie.

**Absent ayant donné pouvoir :** Monsieur MESNIER Jean-Marie.

**Absents :** Messieurs BAZILE Jean, MERCIER Daniel, Mesdames DONATIEN Hélène, REDON Claudine, excusés.

**Voici l'essentiel de ses délibérations :**

## • **O.T.R.E.A. :**

La Chambre d'Agriculture et L'ADAR lancent une Opération de Transmission Reprise des Exploitations Agricoles (O.T.R.E.A.) qui va se dérouler en deux phases :

Enquêtes communales afin d'identifier les exploitations posant question quant à leur devenir,

Accompagnement et aides à la reprise de ces exploitations.

Les agriculteurs concernés peuvent d'ores et déjà se faire connaître.

## • **ASSAINISSEMENT :**

Le Maire informe le Conseil Municipal, que la Loi sur l'Eau 92.03 du 31 / 01 / 1992 demande aux communes rurales de faire étudier un schéma général d'Assainissement avant l'an 2000 dans le but de déterminer les zones à desservir par un réseau collectif, et les zones à assainissement individuel.

Une réunion avec tous les services concernés sera programmée ultérieurement.

## • **PAC EUREKA :**

La Mutualité Sociale Agricole et les Aînés Ruraux, ont créé l'Association PAC EUREKA, qui propose un programme d'activation cérébrale efficace et divertissant, permettant d'améliorer sa mémoire. Ces ateliers ouverts aux personnes de plus de cinquante ans, se déroulent sous forme de séances collectives en petits groupes.

Le Conseil apporte son soutien à cette action et invite les personnes intéressées à participer à une réunion d'information le Jeudi 28 Novembre à 14h30, ou à retirer un dépliant en Mairie.

## • **STADE MUNICIPAL :**

L'éclairage du stade a été complété par quatre projecteurs halogènes, ce qui porte sa puissance à 10 000 watts, et permettra matches et entraînement les mercredis et vendredi soirs pour les joueurs de la J.S.S.C ou du Foot - Loisirs. En même temps, un drainage a été réalisé pour mieux assainir le terrain.

## • **S.D.E.E.G. :**

A partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1997, la Commune délègue au Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde (S.D.E.E.G.) sa maîtrise d'ouvrage d'entretien



# CONSEIL MUNICIPAL

des installations d'éclairage public de la Commune en remplacement d'E.D.F. Une convention sera signée afin de définir les dispositions administratives, techniques et financières de ces travaux.

## • **LOYER LOGEMENT N°28 LE BOURG :**

Comme prévu à l'acte de bail, le Conseil décide d'appliquer la hausse légale au loyer du logement de fonction de l'école à son échéance annuelle du 1<sup>er</sup> Décembre 1996, ce qui porte le montant du loyer annuel à 18 729 Fr.

## • **CENTRE NAUTIQUE :**

De nombreuses améliorations ont été apportées cette saison pour conforter l'accueil touristique du centre nautique : nouveaux jeux, délimitation des parkings, signalisation des parkings, signalisation directionnelle, poste de secours et surveillance de baignade, revêtement de l'accès au CD avec installation d'un stop, travaux au snack de la plage, électricité et téléphone au local du tennis... Par ailleurs, dans le cadre d'une étude sur le développement des loisirs liés à l'eau, confiée au Cabinet PROTOURISME par le P.S.O. Grand Libournais, la réalisation future par la commune de SAINT- CHRISTOPHE DE DOUBLE d'un « Site gourmand », a reçu un avis favorable ; le projet a été classé prioritaire, car il s'inscrit dans une démarche intercommunale favorisant la promotion d'ensemble du Nord - Libournais.

Ce dossier soutenu par la Communauté de Communes du Pays de Coutras est déposé auprès des différents partenaires financiers.

## • **PROJETS NOUVEAUX DE TRAVAUX A LONG TERME :**

Pour les années à venir, le Conseil Municipal retient en priorité parmi ses objectifs les dossiers suivants : étude de réaménagement du presbytère, aménagement du centre Bourg en concertation avec la D.D.E. (effacement des réseaux, réfection des trottoirs, voirie...), construction d'un atelier municipal, agrandissement de la salle polyvalente, ainsi que la restauration de l'église et la création d'un dépositaire au cimetière.

## **AMELIORATIONS APPORTEES A L'AIRE NAUTIQUE CETTE SAISON**

- **Recrutement d'un responsable de la surveillance et de la sécurité de la baignade titulaire du B.N.S.S.A., pour la période du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 Août.**
- **Acquisition du matériel de sauvetage et délimitation de la zone de baignade surveillée.**
- **Déplacement des bouées de délimitation de la zone réservée aux pêcheurs (sur leur demande).**
- **Mise en place de nouveaux jeux de plage pour les enfants, et démontages des jeux qui n'étaient pas aux normes de sécurité.**
- **Remplacement de la clôture de délimitation de la zone interdite aux voitures près de la plage.**
- **Réfection de la clôture des annexes du Petit Doubleaud.**
- **Pose d'un STOP à la sortie de l'aire nautique et de panneaux indicateurs à l'entrée pour diriger les touristes vers les différentes animations.**
- **Revêtement goudronné de l'entrée de l'aire nautique (bi - couche).**
- **Empierrement de l'entrée du camping et du parking.**
- **Alimentation en électricité du chalet du tennis.**



# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 29 NOVEMBRE 1996

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy Jean AUTIER, Maire, le vendredi 29 Novembre 1996.

**Etaient présents :** Mlle HURTAU Renée, MM. BAZILE Jean, PAPILLAUD Michel, ARNOUD Alain, Adjoint, M. PATRI Serge, Mme REDON Claudine, M. BERTON Jean, Mme DONATIEN Hélène, MM. MESNIER Jean-Marie, MALAISE Xavier.

**Absents :** MM. LITOT Jean-Louis, MERCIER Daniel, MARSAUD Bernard, DEHAUX Jean-Marie, excusés.

### *Voici l'essentiel de ses délibérations :*

#### • **ACQUISITION DE TERRAIN**

Vu le document d'arpentage établi par M. LAVILLE, géomètre-expert, le Conseil Municipal décide l'acquisition, à M. Jean-Marc LIONARD, d'une parcelle de terrain de 53 centiares située place de l'Eglise, ceci afin de permettre l'accès au terrain de l'Association Diocésaine, et faciliter ainsi la création de nouveaux parkings.

#### • **ECOLE : ACHAT D'UN MAGNETOSCOPE**

Le Conseil donne avis favorable à la demande de Mme HURTAU, Directrice de l'Ecole, afin d'acquérir un magnétoscope pour l'école, suite à l'obligation d'enseigner l'anglais aux jeunes enfants, sur la base de cassettes vidéo fournies par l'Education Nationale.

#### • **PLAN DE LA COMMUNE**

Grâce à des annonceurs publicitaires, deux plans de notre Commune, au format 800 x 1 200, plastifiées anti UV et montés sur supports en tôle galvanisée, seront réalisés dont l'un sera placé au Centre Bourg.

Une quinzaine d'entreprises de la Commune ont déjà donné leur accord de participation.

#### • **CENTRE NAUTIQUE**

Le Maire fait part des sommes perçues au titre de la saison 96 pour les différentes concessions au plan d'eau : Comité des Loisirs, Société d'Exploitation Touristique,

Restaurant La Forêt, Stand La Pomme de Pin, Tennis Club, soit un montant global de 111 512 F.

Le Conseil Municipal décide de lancer un appel d'offres restreint pour la construction d'un espace d'accueil et de « mise en scène » de la gastronomie et des savoir-faire locaux. Les travaux seront répartis en 13 lots, et la maîtrise d'oeuvre confiée à M. Frédéric AUTIER, architecte.

#### • **VOIRIE COMMUNALE**

Le Conseil Municipal sollicite l'octroi de subventions auprès de l'Etat (Dotation Globale d'Equipement) et du Département (Fonds Départemental de la Voirie Communale), pour la réalisation des travaux de renforcement et revêtement de chaussée ainsi que l'assainissement pluvial des voies communales numéros 3, 7 et 208.

Le coût de l'opération envisagée est évalué à la somme de 800 450 F H.T., soit 965 342,70 F T.T.C.

La V.C. n° 3 relie le Bourg de la Commune au C.D. 21 et assure ainsi la liaison vers COUTRAS.

Les V.C. n° 7 et 208 desservent le Nord-Est de la Commune depuis La Chaux jusqu'au Bouccara, en passant par Le Fougereau. Elles supportent notamment le circuit de ramassage scolaire et le trafic agricole et forestier de cette partie de la Commune.

#### • **SUBVENTION COLLEGE DES EGLISOTTES**

En réponse à une demande présentée par les classes de 6ème A et 6ème B du Collège des Eglisottes pour un voyage éducatif à PARIS, le Conseil alloue une subvention de 200 F à chacun des trois enfants concernés, domiciliés dans la Commune.

#### • **ILLUMINATIONS DE NOEL**

Le Comité des Loisirs procédera, comme chaque année, à l'éclairage extérieur de l'Eglise par lampes halogènes, et à la mise en place d'illuminations dans le Bourg. Deux guirlandes électriques mentionnant « JOYEUSES FETES » seront fournies par la Communauté de Communes du Pays de COUTRAS.



# INFORMATIONS COMMUNALES

## COMITE D'ORGANISATION DES LOISIRS

### DEFI SPORT 1996 :

Une fois de plus Saint-Christophe de Double, s'est classée première des communes du Département comptant moins de 1 500 habitants, deuxième du classement de la Région Aquitaine pour le Défi Sport du 15 Juin dernier, avec un total de 482 participants aux diverses activités sportives proposées au public (à savoir le Football, la Pêche, la Pétanque, le Tir à la carabine, le Jeu de Quilles, le Tennis, le V.T.T., la marche, le parcours adresse avec un ballon, la Course de garçons de cafés). La commune témoignait une fois de plus du dynamisme de ses nombreux clubs sportifs et de ses associations ainsi que l'école qui a répondu à l'appel et organisé l'encadrement des élèves.

Un succès dû aussi aux participants de tout âge.

Le Trophée a été remis au cours de la soirée des dirigeants sportifs aquitains, qui se tenait dans le cadre de Conforexpo, le 2 Novembre dernier.

BRAVO à toutes et à tous !

Pour 1997 le Défi Sport Aquitaine aura lieu les 14 et 15 Juin



### ENTREE DU PLAN D'EAU :

Malgré un début de mois Juillet et le mois d'Août avec des conditions peu favorables, cette saison nous avons enregistré **2184** entrées de week-end, 1028 entrées du 14 Juillet au 15 Août en semaine, soit un total de 3212 entrées pour une recette de 33560 Frs.

### BILAN DE LA PECHE :

A l'heure du bilan de la saison 1996, le comité d'organisation des loisirs exprime sa satisfaction face à la fréquentation de la pêche au centre nautique avec une recette de 34 850 Frs. (soit + 1,5% par rapport à 1995 ).

Les cartes journalières ont connu un grand succès. La friture de gardons abondante a été très appréciée par les petits comme par les grands et de belles Carpes et Tanches n'ont pas manqué de casser quelques lignes.

Le 21 Novembre 1996 un empoisonnement plus important vient d'être effectué surtout en ce qui concerne les Gardons.

### Détail empoisonnement :

1 000 Familles de carpes de un été  
100 Kg de deux étés  
100 Kg de carpes reproductrices de 1 à 2 Kg  
50 Kg de tanches de trois étés  
200 Kg de gardons d'un été

### La réouverture de la pêche aura lieu le 1<sup>er</sup> Mars 1997.

Une journée de pêche aux carnassiers a été organisée le Samedi 30 Novembre à 8h30 .

Seul tout possesseur d'une carte annuelle a droit à cette journée gratuite.



# INFORMATIONS COMMUNALES

## ***S.E.T. ( Société d'Exploitation Touristique ) J. BAZILE***

Pour la saison 1996 les concessions avaient été attribuées :

« Le Petit Doubleaud » à Madame Marie-Françoise PAIN

« Le Camping » à Monsieur Pierre HOQUELET

### ***1°) Le Petit Doubleaud***

Après les améliorations apportées pendant l'inter-saison et le choix de concessionnaires motivés tout était en place pour réaliser une bonne saison, à condition que l'été soit chaud et ensoleillé.

Si au mois de Juillet les conditions climatiques ont été à peu près correctes, au mois d'Août elles ont été catastrophiques. Il faut également noter que la dégradation de la situation économique régionale n'est pas favorable au tourisme et aux dépenses de loisirs.

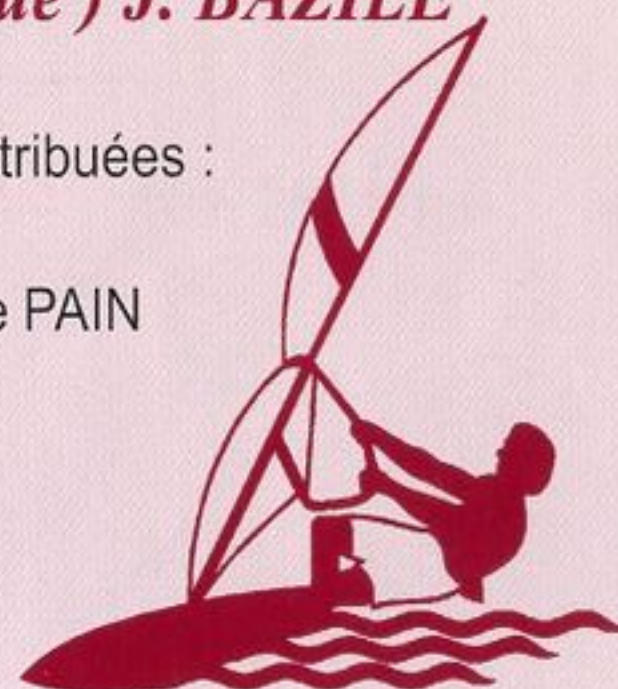
Malgré ces conditions difficiles, le chiffre d'affaires de 160 483 F / H.T. est comparable à celui de la saison 95 (164 313 F) et la marge nette de 47 949 F (résultats provisoires avant confirmation du comptable) représente 30% du C.A. Ce qui fait apparaître une progression de la marge nette de 39% par rapport à 1995 pour un chiffre d'affaires identique.

Ces résultats reflètent une amélioration de la gestion du Petit Doubleaud par rapport à 1995.

### ***2°) Le camping***

Fréquentation en légère progression, après un très bon mois de Juillet la fréquentation a baissé en Août en fonction des conditions climatiques.

Le chiffre d'affaires est de 23 136 F (1 755 F de plus qu'en 1995) ce qui laisse apparaître une marge nette de 12 539 F (résultats provisoires).



3°) On ne peut que déplorer les deux vols par effraction dont le Petit Doubleaud a été l'objet, ce qui va nous amener à prendre des dispositions particulières pour l'années prochaine.

Il nous reste à remercier :

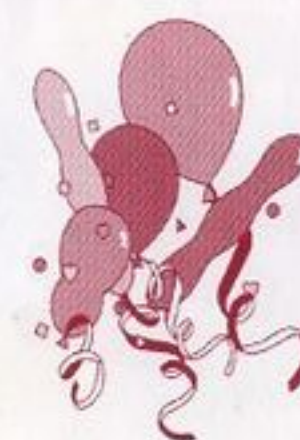
- Les membres bénévoles du bureau pour les travaux réalisés,
- Les concessionnaires pour leurs relativement bons résultats dans des conditions difficiles.
- Les clients qui nous ont fait confiance en venant dans l'un des deux établissements et auxquels nous donnons rendez-vous la saison prochaine.

## ***LA FETE LOCALE***

Elle s'est déroulée les 20 et 21 Juillet. C'est avec un week - end très ensoleillé, que la fête locale, cette année encore, fut une réussite grâce à vos efforts. Nos remerciements aux artisans, commerçants, et correspondant du Sud - Ouest qui ont participé au montage spécial fête locale dans le journal Sud - Ouest du 18 Juillet 1996, aux associations locales, et certains sportifs pour leurs dons au profit de la course cycliste, aux signaleurs de carrefours, aux voitures ouvrees de la course pour assurer le maximum de sécurité, aux artificiers bénévoles pour cette lourde tâche de monter et tirer le brillant feu d'artifice offert par la Municipalité, au public d'être venu aussi nombreux.

Merci à Tous.

En 1997, la fête se déroulera les 19 et 20 Juillet.





# INFORMATIONS COMMUNALES



Caisse Primaire d'Assurance Maladie  
de la Gironde  
sécurité sociale

## COMMUNIQUE

### ET SI ON FAISAIT LE POINT SUR VOTRE SANTE !

EXAMEN DE SANTE  
GRATUIT  
ET PERSONNALISE

#### POUR QUI ?

- Tous les assurés sociaux et leurs ayants-droit (sauf régime agricole).

#### POURQUOI ?

- Parce que penser à sa santé ne veut pas dire être malade,
- Parce que l'on peut éviter beaucoup de maladies en s'informant,
- Pour dépister vos facteurs de risques (qu'ils soient familiaux, liés à votre travail...).

#### COMMENT ? En 2 à 3 heures

- Par un entretien et un examen approfondis réalisés par un médecin du centre.
- Selon votre âge, votre sexe, vos facteurs de risque, le médecin sélectionne, pour vous, des examens.

*Prenez rendez-vous avec le centre de votre choix.*

#### CENTRE D'EXAMENS DE SANTE

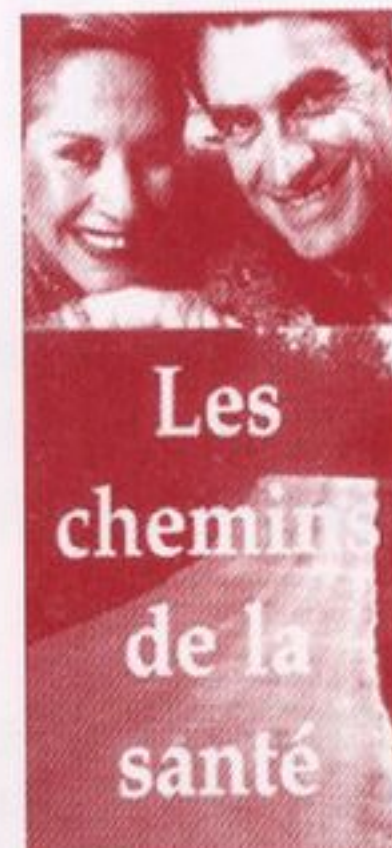
BORDEAUX - CAUDERAN  
30 avenue Charles de Gaulle  
33020 Bordeaux cedex  
☎ 56 08 00 14

ANTENNE DE CENON  
Immeuble Emeraude  
61-69 rue Camille Pelletan  
33150 Cenon ☎ 56 86 84 17



Place de l'Europe  
33085 Bordeaux Cedex  
Téléphone :  
56 11 54 54

Fax Direction :  
56 11 54 55  
Fax Service :



## Campagne Aquitaine de dépistage du Cancer Colorectal

## COMMUNIQUE

### PREVENTION DU CANCER COLORECTAL LE DEPISTAGE, UN BON REFLEXE !

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie mène,  
en Gironde, une campagne de dépistage,  
depuis le mois de mars 1996.

#### Qui est concerné ?

1996-1997 : 730 000 Aquitains, 300 000 Girondins concernés.  
Les bénéficiaires de la campagne sont les assurés et ayants-droit du régime général, âgés de 50 à 74 ans.

#### Comment bénéficier gratuitement du dépistage ?

Chaque bénéficiaire recevra automatiquement de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, selon un planning établi par secteur géographique sur la période de **MARS 96 A JUILLET 97**, une prise en charge permettant d'obtenir gratuitement le test Hémocult®II auprès des pharmaciens. Les médecins généralistes partenaires de cette action, pourront aussi remettre le test, au cours d'une consultation. Le test sera également proposé dans le cadre de la médecine du travail et lors des bilans de santé, effectués au Centre d'Examens de santé.

#### Comment s'effectue le dépistage ?

Il s'effectue à partir d'un test indolore, qui se pratique seul, chez soi.



l'Assurance Maladie  
sécurité sociale  
caisse primaire de la Gironde

Place de l'Europe - 33085 Bordeaux cedex - Tél 56 11 54 54



# INFORMATIONS COMMUNALES

## *DECLARATION DE RECOLTE DE VINS VENDANGES 1996*

|                                               |        |    |
|-----------------------------------------------|--------|----|
| Superficie des vignes en production :         | 101,38 | ha |
| Nombre de déclarants sur la commune :         | 24     |    |
| Quantité totale de récolte de vins déclarés : | 3 443  | hl |
| qui se répartissent comme suit :              |        |    |
| VIN AOC Bordeaux Rouge                        | 2758   | hl |
| VIN AOC Bordeaux Rouge Supérieur              | 92     | hl |
| VIN AOC Bordeaux Blanc                        | 318    | hl |
| VIN AOC Bordeaux Rosé                         | 155    | hl |
| Vin de table issu d'une aire AOC Rouge        | 27     | hl |
| Vin de table issu d'une aire AOC Blanc        | 93     | hl |

## *MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL Promotion du 14 Juillet 1996*

Par courrier du 10 Septembre, Monsieur le Préfet de la Région Aquitaine, Préfet de la Gironde, a informé Monsieur le Maire de SAINT-CHRISTOPHE DE DOUBLE de l'attribution de la Médaille de VERMEIL à

**Madame CISCATO Michèle**

*Toutes nos félicitations à la nouvelle promue*

## *CHORALE DE PORCHERES EN CONCERT*

Traditionnellement pour la fête de la musique la chorale de Porchères propose un spectacle à SAINT-CHRISTOPHE DE DOUBLE

Ce soir là dans la salle polyvalente, régnait l'ambiance habituelle et feutrée d'une salle de concert.

Sous la direction de Messieurs RENVERSADE et TOULEMON, accompagnés par Madame AUZI, la chorale a conquis avec bonheur le public, venu nombreux pour le plaisir d'écouter de la musique.

Au programme, succès d'hier et d'aujourd'hui interprétés avec brio, dans une harmonie d'ensemble parfaite, obtenue grâce à un travail important dû aux nombreuses répétitions, et attention soutenue pour des titres chantés en solos.

En somme, un spectacle de qualité pour une bien agréable soirée.





## L'ECOLE AU FIL DU TEMPS

### Sacré Charlemagne !

Qui reconnaîtra ces petits écoliers portant sarraus et bérets noirs comme au siècle dernier ?



Ils terminaient l'année en faisant revivre quelques séquences de la journée scolaire d'autrefois.

Que de souvenirs ont été évoqués ce soir de kermesse, dans l'assistance !

Certains spectateurs ont retrouvé ce cadre qui leur fut si familier et ont pu admirer en feuilletant le registre matricule les pleins et les déliés de l'écriture à la plume.



Et c'est en chœur que tous reprirent cette chanson de circonstance :  
**L'école est finie !**

Dans un décor plus actuel, les petits ont fait leur rentrée. Avec attention et bonne humeur, ils ont participé aux toutes premières activités sous le regard rassuré de leurs camarades.



Les plus grands se sont adonnés à la création poétique sous l'impulsion d'un conteur et de leur maîtresse, Mme OMER. C'est ainsi que ces poètes en herbe ont jonglé avec les mots pour écrire ces vers pleins de rêve et de fantaisie :



*Dans l'eau et dans le ciel  
Des vagues dans l'eau bleue,  
Des nuages arc-en ciel,  
Je joue sur le soleil.  
Au fond de la mer, la neige  
vole,  
Et les oiseaux chantent la  
pluie,  
Une jolie sirène,  
Sur un coquillage,  
Laisse flotter son cœur.*

## L'ECOLE ET LE DEFI SPORT



C'est d'un pied léger, que les élèves et leurs maîtresse se sont rendus à la zone de loisirs, pour participer au défi sport.

Divers ateliers leur ont été proposés : tennis, tir à la corde, sauts d'obstacles et jeux variés.



La chaleur de ce 14 Juin, n'a en rien freiné leur énergie et leur entrain.





# VIE PAROISSIALE

## **Monsieur l'Abbé DAVID réside à Coutras**

Sur le journal paroissial « Le Lien » de Juillet - Août 1996, Monsieur le Curé faisait part des décisions qu'il avait prises consécutives à des problèmes de santé et nous apportait des informations concernant le ministère qu'il allait dorénavant exercer au sein du secteur pastoral de Coutras. Nous reproduisons l'article dans son intégralité.

« A la suite du Synode diocésain, de nouvelles structures paroissiales vont se mettre progressivement en place : dans le cadre de ce qui fut pendant une trentaine d'années, le doyenné du Nord, sont ainsi concernées les quatre paroisses dont j'étais le responsable depuis 1971.

Dès le moment où cette nouvelle organisation nous a été proposée, j'ai cru opportun de changer de fonction : à 83 ans, après 25 ans de présence au même lieu, il est bien temps de céder la place à de plus jeunes prêtres.

Des problèmes de santé ont précipité ma décision : en Février, un traitement assez fatigant, Mars passé à l'hôpital, où j'ai eu la joie de tant de visites, Avril au repos complet à la maison de retraite des prêtres, et maintenant deux ou trois mois me sont encore nécessaires pour me remettre sur pied.

J'ai donc préféré achever cette convalescence dès maintenant au presbytère de Coutras, dans des conditions matérielles particulièrement favorables.

Je ne suis pas pour autant retiré du ministère : mon grand âge, l'expérience que j'ai un peu de la maladie... et de l'hôpital me laissent espérer que je peux rendre encore quelques services auprès des malades et des personnes âgées.

Selon le projet diocésain, Saint-Antoine et Porchères se rattachent au secteur de Saint-Seurin, Saint-Médard ; Saint-Christophe et le Fieu rejoignent Coutras. J'exerce donc ce nouveau ministère sur ce secteur agrandi de Coutras et ainsi sur le Fieu et Saint-Christophe, où j'ai déjà eu l'occasion de revenir

souvent. Pour l'instant je célèbre la messe au Fieu, le samedi soir à 17 h, et à Saint-Christophe le dimanche à 10h, comme par le passé. J'ai donc des contacts fréquents avec ces deux paroisses dont le père J. Marie Roumégoux a maintenant la responsabilité globale ; c'est donc à lui qu'il faut s'adresser pour toute question qui ne concerne pas le service des malades et des personnes âgées.

Saint-Antoine et Porchères ont été pris en charge par le père Richard Gay, dès mon entrée à l'hôpital sans attendre la décision officielle et ceci à la plus grande satisfaction de tous ce dont je me réjouis beaucoup. Je remercie de tout cœur ces deux collègues ainsi que M. l'abbé Sanchès, qui ont répondu aux besoins de ces paroisses pendant ma longue absence.

Certes, c'est avec bien du regret que je vous quitte, vous tous auprès de qui j'ai trouvé tant de compréhension, tant d'amitié, témoin de vos joies, de vos épreuves, essayant de vous soutenir dans vos responsabilités. Je remercie en particulier celles et ceux qui m'ont aidé très directement dans l'exercice de mon ministère. Regrets, certes bien légitimes, mais pourtant et surtout espérance. Les trois prêtres qui ont maintenant la charge de ses trois « secteurs pastoraux » voisins sont tous trois des prêtres dynamiques, riches d'une grande expérience humaine et pastorale, audacieux. La formation qu'ils ont reçue les prépare à donner à l'Eglise un élan nouveau, sur ces cantons de Coutras et de Guîtres où heureusement prêtres et chrétiens sont depuis longtemps habitués à travailler ensemble.

Après vingt-cinq années passées à labourer patiemment ces terres proches de la Double, il était bien temps de changer d'attelage. »

Après un entretien avec Monsieur le Maire, Monsieur Daniel Bertaud, vicaire épiscopal, confirmait par lettre du 23 Août 1996 ce qui était envisagé au sujet du presbytère.

« En accord avec Monsieur l'Abbé David, nous pensons

pouvoir aller jusqu'au terme de la durée du bail, c'est-à-dire à la fin de la présente année 1996. Et nous ne souhaitons pas le renouveler, puisque, pour le moment, il n'est pas possible d'envoyer à Saint-Christophe de Double un autre prêtre pour y résider. C'est Monsieur l'Abbé Roumégoux qui assume désormais la charge de la paroisse, laissant à Monsieur l'Abbé David, dans la mesure de sa santé, la possibilité de revenir de temps en temps pour l'aider dans sa mission. Monsieur l'Abbé David réside maintenant au presbytère de Coutras. Et à Saint-Christophe, la paroisse peut disposer d'un local qui appartient à l'Association diocésaine.

En remettant à la commune l'usage de la maison qui a été si utile comme presbytère, nous souhaitons que lorsqu'un autre prêtre, plus tard, pourra être nommé pour résider dans la paroisse, la commune s'engage à mettre, alors, un logement à sa disposition. »

Nous regrettons le départ du presbytère de Monsieur l'Abbé David, mais nous comprenons les raisons qui l'ont amené à résider à Coutras.

Comme ses prédécesseurs, Monsieur le curé a fait de cette demeure un lieu d'accueil, d'écoute et de partage ouvert sur la vie, sur le monde avec le souci permanent de rendre service à tous ceux qui frappaient à la porte.

Nous souhaitons qu'à l'avenir cette maison dont l'usage n'est pas encore défini, puisse perpétuer cette tradition.

A l'aube du nouvel an, nous formulons à l'intention de Monsieur l'Abbé David des vœux de bonne santé afin qu'il continue à assurer une présence pastorale active sur notre commune où il est très estimé.

Nous lui exprimons notre gratitude pour le dévouement inlassable dont il a fait preuve durant vingt cinq années passées à Saint Christophe.

***Nous présentons nos vœux de bienvenue à Monsieur l'Abbé Roumégoux chargé désormais de la responsabilité de la paroisse.***



# VIE ASSOCIATIVE

## A.I.C.A. A.C.C.A.

L'association intercommunale de classe agréée de la Double a tenu son assemblée générale le 29 Juillet 1996.

### Ont été élus :

|                  |                 |                  |
|------------------|-----------------|------------------|
| Président :      | PATRI Serge     | Saint-Christophe |
| Vice Présidents: | MARTAUD Thierry | Saint-Antoine    |
|                  | ALBERT Patrice  | Chamadelle       |
| Secrétaire :     | LONDEIX Patrick | Saint-Antoine    |
| Trésorier :      | ALBERT Guy      | Chamadelle       |

L'Association Communale de classe agréée a tenu son assemblée générale le 22 Juin 1996 à 15h00.

### Ont été réélus membre du bureau :

CONESA Régis  
DELUT Pierre  
PREVOST Michel (tiers sortant)

Le règlement de classe, le compte rendu d'activité et le bilan financier ont été acceptés à l'unanimité.

**NATURA 2 000** est un ensemble de « zones de protection spéciale » concernant la Faune, la Flore et les habitats.

Suite à la levée de bouclier des forestiers, agriculteurs et chasseurs, Monsieur le Premier Ministre suspend la mise en place de la directive Habitats par une circulaire adressée aux Préfets le 25 Juillet 1996.

Mais malgré tout le programme se poursuit pour 37 sites.

## **En Aquitaine les Ruraux veulent prendre en charge la protection de la Nature**

Les acteurs du monde rural d'Aquitaine tiennent à rappeler leur accord sur l'essentiel des grands principes régissant la mise en œuvre, en Europe, du réseau d'espaces protégés dit « NATURA 2 000 ».

Ils contestent seulement l'application qui en a été faite en France et les trop nombreuses inconnues pesant sur les modalités de gestion de ces sites, les moyens financiers susceptibles d'y être consacrés.

Agriculteurs, forestiers et chasseurs veulent que l'on s'en tienne à l'application stricte des termes (trop oubliés) de la directive « HABITATS » qui prévoit des sites limités en surface (5% des territoires) exempts de sanctuarisation, assurant la concertation et la conciliation des intérêts économiques et sociaux.

Que la directive mentionne l'indemnisation des contraintes sur les sites. Tout en rappelant qu'ils restent ouverts à tous les interlocuteurs, les forestiers, les agriculteurs, et les chasseurs tiennent à réaffirmer leur compétence et leur responsabilité à gérer les espaces : c'est pourquoi ils veulent assurer eux mêmes la protection d'une nature qui n'est pas faite que de règles et d'équilibre décrites, mais plus par une adaptation permanente entre les espèces le climat et les sols.

PATRI

## **CLUB DU TROISIEME AGE**

Le Club du troisième âge poursuit son chemin tout doucement, mais il ne fait pas comme le bon vin il ne prend pas de qualités.

Nous avons fêté les noces d'or de Monsieur et Madame VILLECHENOU, mais cela n'a pas été une vraie joie car ce jour là ils auraient du être trois couples, malheureusement la vie s'est arrêtée pour Madame FORGERON et Monsieur FEYTIT.

Tout le Club a été plongé dans la peine de voir partir deux amis si assidus à toutes les manifestations.

Nous continuons malgré tout, nos sorties pour connaître quelques jolis coins de notre France, mais cela devient de plus en plus difficile car les années affectent les santés et les jambes deviennent lourdes.

Enfin nous avons visité un peu du Pays Basque français et espagnol par un temps très agréable, ce qui nous laisse un bon souvenir.

Nous espérons toujours la venue de jeunes retraités pour redynamiser le Club.



# VIE ASSOCIATIVE

## LE 22<sup>ème</sup> TOUR DE GIRONDE EST PASSE PAR SAINT-CHRISTOPHE DE DOUBLE !

1<sup>ère</sup> ETAPE : COUTRAS - SAINT ANDRE DE CUBZAC : 177, 3 Km, Vendredi 24 Mai

### Vers les rives de la GIRONDE

C'est à Coutras, carrefour historique au passé glorieux et au dynamisme moderne que Jean-Louis BOSQ, Maire de cette charmante « station verte de vacances » donnera le départ du 22<sup>ème</sup> Tour de la Gironde. Après un deuxième passage à Coutras, au kilomètre 36, le peloton multicolore ralliera les bords de la Gironde au relief tourmenté pour terminer l'étape à Saint-André de Cubzac, avec une superbe arrivée rue Nationale. Nul doute que, dans cette ville sportive où le vélo a toujours droit de cité, Jacques MAUGEIN, Maire, pourra assister à un final éblouissant.

### Le tour en quelques chiffres

Le Tour en Gironde en est à sa 22<sup>ème</sup> édition. Enfant de l'U.S. Villenavaise, il a grandi vite, du niveau régional au national puis international.

17 équipes dont 5 étrangères, soit 102 coureurs, accompagnés d'une triple caravane (publicitaire, officielle, technique) vont parcourir 685 km au total, en cinq étapes, sur quatre jours.

### L'étape du jour

C'est l'étape des contrastes ; 177 km alternant les grandes lignes droites et les secteurs vallonnés, le tout émaillé de 13 sprints particuliers créant un intérêt supplémentaire : 6 sprints « Meilleur grimpeur » ou M.G., 4 sprints « Points chauds » ou P.C. et 3 « sprints intermédiaires » avec bonification, ou S.I.

### Les difficultés prévues

On ne peut guère prévoir que celles qui sont liées au profil de l'étape. Ce sera le cas dans le dernier tiers de l'étape où se succèdent 4 M.G.

### Le coup d'œil du touriste

Le peloton multicolore, rutilant et bruisant comme un essaim, c'est beau ! Mais le touriste remarquera sans doute au passage, après la centrale nucléaire de Braud, l'imposante citadelle de Blaye, la magnifique plongée vers la Gironde en direction du Pain de Sucre et des vignobles fameux des Côtes de Bourg.

## LE TOUR DE GIRONDE... TERRAIN DE TOUS LES EXPLOITS !

Tous les ingrédients sont réunis pour permettre aux coureurs de signer les exploits sportifs attendus par le nombreux public présent sur les 700 km du parcours.

C'est un peloton de 17 équipes sélectionnées parmi l'élite européenne, hors groupes sportifs professionnels.

Ce sont des étapes proches de 200 km, alternant profils accidentés et platitudes propices aux moyennes horaires démentielles.

Enfin, qualité d'organisation reconnue et prix intéressants doivent contribuer au succès sportif populaire du Tour de Gironde.

Mais, aujourd'hui, tout exploit sportif est, il faut le dire sans fausse modestie, précédé par un véritable exploit d'organisation !

Exploit pour faire cohabiter peloton cycliste et circulation routière. Pour se frayer un passage parmi le stationnement dans les villes et villages, aux départs et aux arrivées, et cela, dans les meilleures conditions de sécurité pour tous.

Exploit encore pour satisfaire toutes les conditions administratives et réglementaires.

Exploit enfin pour boucler le budget indispensable dans la crise économique qui perdure, les collectivités locales manquent de moyens, le partenariat commercial s'amenuise ou se règle au niveau national, etc... Beaucoup d'épreuves de ce genre disparaissent pour les mêmes raisons des calendriers nationaux et internationaux.

Ce n'est pas le cas pour le Tour de Gironde qui bénéficie heureusement de l'aide du Conseil régional et surtout du Conseil général de la Gironde, dont le soutien est déterminant.

Il est vrai que le Tour de Gironde colle bien aux objectifs du Conseil Général de porter l'animation dans toutes les villes et villages du département, bien au-delà de la métropole bordelaise.

Après ces considérations et constats qu'il vaut mieux savoir, le peloton multicolore du Tour de Gironde viendra à vous.

Merci d'applaudir aux exploits, ils seront tous amplement méritoires. **François BIDOU**

## Les doublettes de la Double

Pour clôturer dans la bonne humeur une saison de pétanque qui s'est bien déroulée, les boulistes de la Double ont organisé récemment un repas à l'issue duquel chacun des participants aux vingt doublettes engagées dans le classement annuel a été récompensé :

GODET David, LALIEVRE Fabrice, MALAISE Xavier, RONGIERAS Lionel, SCHAUD Sée, ROULET Régis, SCARCIA Jérôme, RONGIERAS Ludovic



Un repas et des récompenses  
( S.O Novembre 1996 )



## JEUNESSE SPORTIVE

C'est déjà la trêve. La première moitié de la saison est achevée. Juste le temps pour les dirigeants de dresser un premier bilan. Aux grillades du mois d'Août, qui ont été une réussite, tant au point de vue de l'organisation que par la présence de nombreux convives, a succédé le Loto annuel. Là aussi, satisfaction totale. La présence de nombreux joueurs, jeunes et moins jeunes et de leur famille, est encourageant.

Sur le plan sportif, l'école de football fonctionne plutôt bien. C'est un ravissement de voir évoluer nos petits débutants, qui découvrent la pratique du football et nous étonnent à chaque match.

Les Benjamins et les moins de 13 ans, avec Les Peintures montrent de belles dispositions. L'équipe des moins de 15 ans, après un début de saison difficile, progressent au fil des rencontres. La présence assidue de tous ces jeunes aux entraînements sont sujet de motivation pour les dirigeants qui les encadrent et pour l'animateur du club. Cette saison, un jeune éducateur venu de l'extérieur, David BLANCHOU, est venu renforcer notre équipe. L'occasion nous est donnée de le remercier pour sa compétence, sa gentillesse et son dévouement.

Les seniors, quant à eux, privilégient la bonne humeur et la camaraderie aux résultats. Ce qui ne les empêche pas de réaliser quelques bonnes performances. Trop

peu, peut-être, au goût des responsables d'équipe et des «vieux fidèles» supporters de tous les instants. Grâce à la Municipalité, qui a doté notre stade d'un éclairage performant (installé par un bénévole qui se reconnaîtra et que nous remercions vivement), l'entraînement placé sous la responsabilité de Yannick COUTAUD, tous les mardis et vendredis soir, permet de progresser et de se retrouver.

Le premier semestre 97 nous prépare déjà de nombreuses occupations. Outre les réunions, les démarches habituelles, les tracas d'avant match, il va falloir préparer le traditionnel challenge de l'amitié et contacter les Présidents de clubs voisins. Il faudra aussi permettre à chaque catégorie de jeunes de participer à un tournoi, que nous allons mettre sur pied, sur notre stade, en fin de saison. Tout ceci reste à peaufiner, mais la disponibilité et l'enthousiasme de tous nous laisse augurer de la réussite de ces manifestations.

Le Bureau, les membres, les joueurs de la JSSC vous donnent rendez-vous en Janvier, pour la reprise du Championnat, et vous adressent leurs vœux de bonheur, santé et prospérité au seuil de l'année nouvelle.



### Le Bureau

## FOOT-LOISIRS

Ca y est l'hiver est là, la tenue short - tee-shirt n'étant plus de rigueur, on s'accorde une petite trêve d'un mois à l'occasion des Fêtes de fin et début d'année. A mi-saison, on peut déjà tirer quelques conclusions, après ces trois mois d'activité et sur les événements à venir.

Grâce à l'extension de l'éclairage du stade communal, cela nous a permis d'organiser trois rencontres à domicile où nous sommes jusqu'à aujourd'hui invaincus.

Nous avons effectué sept matches, dont une seule défaite, ce qui à nos yeux nous semblent très encourageant pour la suite de la saison 1997.

Notre effectif composé de seize joueurs, principalement d'anciens de la J.S.S.C. et quelques actuels, participe activement à nos victoires.

Pour la suite de la saison, huit matches sont prévus, voire un à deux tournois en fin de saison.

Les personnes désirant venir nous encourager, pourront prendre connaissance des matches se disputant à Saint-Christophe, dans les différents points de rencontre de la Commune.

Les adhérents de l'Association FOOT-LOISIRS vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 1997.



# VIE ASSOCIATIVE

## LA VIE DU CLUB DE TENNIS

Courant Octobre un nouveau bureau est né suite à notre Assemblée Générale. Mais avant d'en parler, faisons ensemble un petit historique de notre club, suite à la démission de Nadine RAULT, notre Présidente. A la tête de ce club depuis quatre ans, je me dois de lui faire que des éloges pour son dévouement et sa générosité. En effet, pendant ces quatre ans le club n'a pas cessé de progresser.

La construction de notre chalet, l'évolution des équipes en championnat et sans oublier l'école de tennis pour nos jeunes montrent bien le dynamisme de ce club.

Notre club de tennis est connu de tous les autres clubs du secteur.

De nombreux tournois amicaux ont été organisés et très appréciés dans un cadre magnifique que nous procure l'étang.

Mais surtout par la Ligue de Guyenne, qui depuis trois ans récompense les clubs les plus méritants. Au mois de Novembre, le club de Saint-Christophe a eu la joie de recevoir un ACE de Bronze. Cette remise de prix s'est déroulée à Bordeaux Lac, où étaient conviés tous les clubs de la Ligue, ainsi que les représentants de la Mairie de Bordeaux et du Conseil Général.

Notre club enregistre actuellement 51 licenciés. Les entraînements sont organisés trois fois par semaine. Pour tous renseignements le nouveau bureau ci-dessous est à votre disposition :

|                                                    |                                      |
|----------------------------------------------------|--------------------------------------|
| <b>Président</b> : J.P. GERVREAU<br>05 57 49 73 43 | <b>Vice Président</b> : Nadine RAULT |
| <b>Secrétaire</b> : Christine MALAISE              | <b>Adjoint</b> : Christie LAMOUREUX  |
| <b>Trésorier</b> : Chantal GEVREAU                 | <b>Adjoint</b> : Sébastien GAUTRIAS  |

Le nouveau bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

J.P. GERVREAU, Président

## MOTO-CLUB COUTRILLON

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le 23 Aout dernier, nous avons accueilli Sébastien TORTELLI, Champion du Monde en titre 125 CM3. Il est venu s'entraîner avec son manager Jacky VILLEMONT, ancien Champion du Monde 125 CM3, en vue d'un grand prix qu'il devait disputer en Allemagne. Il avait particulièrement apprécié le site et la qualité technique du terrain, qu'il avait déjà découvert à l'occasion d'un stage

Le dimanche 16 Mars 1997, une date à retenir. Cette année, le MOTO-CLUB organise pour la première fois un Championnat National Ligue : environ 120 coureurs sont attendus, répartis en plusieurs catégories : 125, 250, 500 CM3.



Une grande fête sportive. Au programme :

- . le matin à partir de 9 heures : essais libres et chrono
- . de 14 à 18 heures : courses
- . à 18 heures : Finales 125 - 250 et 500 CM3 suivies de la remise des prix.

**Spectacle assuré pour toute la famille.**



# AU FIL DE NOTRE HISTOIRE...

## EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DE NOTRE COMMUNE DE 1776 A 1996

Le nombre d'habitants correspondant à des dates repères, nous permet de suivre l'évolution de la population sur une période de 220 années.

|       |               |
|-------|---------------|
| 1 776 | 900 habitants |
| 1 834 | 956           |
| 1 865 | 101           |
| 1 881 | 253           |
| 1 886 | 195           |
| 1 896 | 1122          |
| 1 901 | 1117          |
| 1 911 | 1074          |
| 1 921 | 1013          |
| 1 937 | 928           |
| 1 948 | 828           |
| 1 962 | 738           |
| 1 975 | 619           |
| 1 982 | 534           |
| 1 990 | 564           |

A la fin du XIXème siècle, Saint-Christophe connaît un accroissement notable de sa population.

Le dénombrement de 1881 indique 1253 habitants, dont 636 de sexe masculin et 617 de sexe féminin, qui se répartissent dans 359 maisons.

En 1886, le Bourg regroupe 38 maisons dont 8 locaux servent d'ateliers ou de magasins et compte 137 personnes.

En 1893 sont enregistrés 25 naissances, 9 mariages, 14 décès.

Durant une période de quatre décennies, la Commune peut faire état d'une poussée démographique relativement élevée. Cette terre de polyculture, où la plus petite parcelle est cultivée avec soin, exige beaucoup de main-d'œuvre pour sa mise en valeur. L'agriculture essentiellement de subsistance est fondée

sur le travail de l'homme et de l'animal, car la mécanisation n'a pas encore contribué à la modernisation. L'artisanat y est très actif et le commerce tient une place importante. Les foires qui ont lieu 12 fois par an animent le Bourg et permettent de traiter les affaires. L'établissement d'une foire mensuelle remonte à 1869.

En 1845, à la foire annuelle qui se déroule le 9 Septembre s'ajoutent deux autres foires à la suite d'un avis favorable émis par le Conseil d'Etat. Elles ont lieu le deuxième mardi de chacun des mois d'Avril et de Mai.

A partir du XXème siècle, la Commune se dépeuple progressivement et l'exode rural qui frappe toutes les campagnes va accentuer ce dépeuplement dans toute la Double.

En 1982, 75 personnes exercent encore une profession à caractère agricole.

Au dernier recensement de 1990, 564 habitants sont dénombrés dont la répartition par âge et par sexe est la suivante :

| Age     | Population | %    | Hommes | Femmes |
|---------|------------|------|--------|--------|
| 0-19    | 119        | 21,1 | 65     | 54     |
| 20-39   | 154        | 27,3 | 76     | 78     |
| 40-49   | 53         | 9,4  | 31     | 22     |
| 50-59   | 67         | 11,9 | 30     | 37     |
| 60-74   | 118        | 20,9 | 59     | 59     |
| 75 ou + | 53         | 9,4  | 24     | 29     |

Actuellement, la population de notre Commune approche le nombre de 600 habitants. En 1996, 11 naissances ont été enregistrées.

Serait-ce l'amorce d'un mouvement inverse de l'évolution démographique ?

Parmi les habitants, 27 personnes ont plus de 80 ans et la doyenne, Madame Marie GIRET, a fêté ses 97 ans !

Il fait bon vivre à Saint-Christophe de Double, dites le autour de vous



## ETAT CIVIL

### Naissances :

BOULERY Pierrick Steven  
né le 12 / 11 / 1996 à LIBOURNE

CHATAIN Clément  
né le 06 / 06 / 1996 à LIBOURNE

CLUZEAU Maxime Jean Bernard  
né le 21 / 03 / 1996 à LIBOURNE

DELUT Vincent  
né le 05 / 06 / 1996 à LIBOURNE

DESCOURTIEUX Laura  
née le 23 / 04 / 1996 à LIBOURNE

GIRARD Cynthia  
née le 24 / 10 / 1996 à LIBOURNE

JEAN Anaïs  
née le 04 / 06 / 1996 à LIBOURNE

LEFEBVRE Gwendoline  
née le 08 / 07 / 1996 à LIBOURNE

RABY Axel  
né le 12 / 05 / 1996 à LIBOURNE

TEJERO Marion  
née le 29 / 09 / 1996 à LIBOURNE

VASQUEZ Isabelle  
née le 26 / 10 / 1996 à LIBOURNE

### Mariages :

BAZINETTE Sébastien et RONGIERAS  
Sandrine le 10 / 08 / 1996

VERSIGNY Fabrice et ARNOUX Valérie  
le 24 / 08 / 1996

### Décès :

ARNAUDIN Gabriel  
le 15 / 05 / 1996 à LIBOURNE

BARDINEAU Liliane Raymonde, née RINGUET  
le 16 / 01 / 1996 à NEAC

BERGERON Gabriel  
le 06 / 05 / 1996 à son domicile

CABIROL Suzanne Marie Denise, née REMY  
le 11 / 01 / 1996 à LIBOURNE

CHEVALIER Joseph-Marc  
le 22 / 12 / 1996 Maison de retraite Guîtres

DEFARGUES Marguerite, née AUTIER  
le 25 / 12 / 1996 à son domicile  
FRADON Anne, née ORLIER  
le 25 / 03 / 1996 à LIBOURNE

FORGERON Georgette Germaine  
née GENDRE  
le 16 / 10 / 1996 à LIBOURNE

FEYTIT Emilien  
le 29 / 10 / 1996 à LIBOURNE

LAPOUGE Claudine, née PASCAL  
le 20 / 02 / 1996 à LIBOURNE

LAUD Andrée, née GODRIE  
le 28 / 01 / 1996 à LA CHAUX

SOUPRE Nathalie  
le 18 / 02 / 1996 à son domicile

THERRIEN Marie Thérèse, née RIBEYROL  
le 12 / 08 / 1996 à SABLONS

## PARTENAIRES ECONOMIQUES

|                                                                                 |                |
|---------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>BARDINEAU James</b> Les Pêcheurs «La Saumonée»<br>Le Fougereau               | 05 57 49 57 11 |
| <b>BELANGER Jean-Claude</b> Pépiniériste<br>12 La Chaux                         | 05 46 04 91 04 |
| <b>BERTET Albert</b> Exploitant forestier<br>23 Fenouil                         | 05 57 49 54 81 |
| <b>BODIN Guy</b> Producteur de Miel<br>14 Bonneau                               | 05 57 49 55 52 |
| <b>CAVE COOPERATIVE VINICOLE</b><br>7 Le Grande Chemin                          | 05 57 69 51 09 |
| <b>CHATAIN Claude</b> Scierie, Exploitant forestier<br>79 Le Bourg              | 05 57 69 54 30 |
| <b>CID Maïthé</b> Traiteur - Meilleur ouvrier de France<br>7 Seguire            | 05 57 69 55 50 |
| <b>DELUT Patrick</b> Charpentier<br>3 La Chaux                                  | 05 57 49 55 49 |
| <b>DEVAUZE Isabelle</b> «Les Ecuries de la Double»<br>1 Le Fourquet             | 05 57 49 51 34 |
| <b>DONATIEN Daniel</b> Maçon<br>7 La Chaux                                      | 05 57 69 53 45 |
| <b>DONATIEN Hélène</b> Eleveur canin<br>7 La Chaux                              | 05 57 69 53 45 |
| <b>DUBOZ Hélène</b> «La Pomme de Pin»<br>Fuzeau                                 | 05 57 69 53 47 |
| <b>HURTAU Pierre</b> Assurances GROUPAMA<br>32 Le Bourg                         | 05 57 69 50 99 |
| <b>LAMOUREUX Gisèle</b> Vente de volailles sur marchés<br>12 Le Ronzeau         | 05 57 49 55 57 |
| <b>LECOULEUX Denis</b> Charpentier<br>2 Geneste                                 | 05 57 49 54 22 |
| <b>LEVRAUD Patrick</b> Entreprise de Bâtiment<br>7 Le Pin                       | 05 57 49 51 34 |
| <b>MALAISE Didier</b> Entretien parcs et jardins<br>5 Paillot                   | 05 57 69 52 40 |
| <b>MICOINE Eliane</b> Elevage de pigeons fermiers<br>13 Paillot                 | 05 57 49 54 59 |
| <b>PAIN Marie-Françoise</b> Café «Le Saint-Christophe»<br>35 Le Bourg           | 05 57 69 50 61 |
| <b>PAPILLAUD Jacques et Michel</b> Pépiniéristes<br>1 Plaisance                 | 05 57 69 51 03 |
| <b>PILLET Patrick</b> Auberge à la ferme - Elevage de canards gras<br>4 Beytour | 05 57 69 52 36 |
| <b>RONGIERAS James</b> Epicerie, pain, dépôt Presse<br>37 Le Bourg              | 05 57 69 51 04 |



**SAINT  
CHRISTOPHE  
DE DOUBLE**

